

Présentation sommaire du livre *Validité et limites du consensus en éthique*.¹

Marcelle Monette, inf., Ph. D.

Le livre, écrit avec la collaboration de plusieurs auteurs de différentes disciplines dont la majorité sont du Québec, est tiré de la collection *Éthique en contextes*, qui tient compte des différents « contextes sociaux, économiques, professionnels, institutionnels, géopolitiques, etc. » (p. 7) des lecteurs auxquels elle s'adresse. La collection se veut aussi un outil pratique d'aide à la prise de décision ajustée.

La recherche du consensus est ce qui rend possible la prise de décision en éthique. Par ailleurs, elle peut s'avérer du conformisme le plus pur. Où se situe l'équilibre? *Validité et limites du consensus en éthique* examine les avantages et les désavantages du consensus à tout prix, ses écueils, ses pièges et trace quelques pistes à suivre afin de s'assurer que la démarche de prise de décision a pris en compte l'ensemble des subjectivités présentes à la discussion.

L'ouvrage se divise en quatre chapitres

Le premier chapitre « pose les bases de la discussion, pour bien camper le questionnement : d'une part les aspects linguistiques (Martel), par l'examen des usages du terme consensus » (p. 14) dont il fait la synthèse pour le définir finalement comme « un large accord entre les membres d'un groupe » (p. 28). D'autre part, les aspects psychologiques (Lair) du consensus sont abordés, principalement sous l'angle de la polarisation possible « réappropriation des valeurs dominantes par les individus qui sont affectés par ces mêmes valeurs » (p. 37) selon la grille de Doise et Moscovici.

Au chapitre deux sont « regroupées des réflexions issues d'une expérience » (p. 14) appréciable dans les comités d'éthique clinique et de la recherche. Aumônier examine la pratique du CCNE en France. Au Québec, Fortin traite des conditions du consensus valable, Monette et Boucher examinent le revers du consensus, l'expression du dissentiment comme valeur éducative, Beaugard et Leclerc abordent les conditions d'une délibération valable au sein des comités d'éthique.

Le chapitre 3 est théorique. Il examine « différentes manières de mettre en contexte, de concevoir, de pratiquer l'éthique par consensus » (p. 15). Malherbe *et coll.*, montrent qu'en éthique appliquée, il est important de « rendre raison aussi loin que possible de ses propres inclinations » (p. 186) dans la délibération sans oublier la part d'inconnu, du non-dit, d'opacité « point aveugle où s'enracinent nos terreurs les plus enfouies comme les espoirs les plus secrets... » (p. 186).

¹ LÉTOURNEAU, Alain et LECLERC, Bruno (dir.), avec la collaboration de A. LE BLANC *Validité et limites du consensus en éthique*, Paris, Coll. Éthique en contextes, Édit. L'Harmattan, 2007, 323 p.

Bégin énumère les étapes d'une procédure afin de « prétendre à une légitimité des accords conclus » (p. 199) en éthique. Létourneau aborde la question des « conditions de validité du consensus et du dissentiment » possibles et souhaitables (p. 203). Enfin, Voyer précise ce qu'il entend par « délibération prudentielle » (p. 235) dans son sens aristotélicien.

Le chapitre 4 ouvre « la discussion sur des perspectives critiques qui posent la question du rapport au pouvoir et au politique et invitent à demeurer critique et vigilant face à l'usage du consensus en éthique appliquée » (p. 15). Le Blanc fait une mise en garde contre le désir de puissance qui peut se cacher derrière un consensus et qui appelle son contraire « le courage de la parole vraie... d'un franc-parler... » (p. 275). Caron montre l'importance de dépasser la déontologie, si requis, vers une éthique qui soutient « une attitude dialogique valorisant l'esprit d'ouverture critique... afin de répondre à ce pluralisme irréductible qui caractérise nos sociétés » (p. 289). Mussi insiste pour inclure la « nécessaire pluralité » (p. 298) des contextes et des humains dans la délibération afin de contrer la violence du discours homogène qui pourrait devenir totalitaire.

Quelques impressions à la suite de la lecture du livre

L'ouvrage a l'originalité d'exposer les avantages indéniables du consensus, mais surtout de démasquer de nombreux pièges sous sa couverture. Malgré quelques difficultés qu'on puisse éprouver, à la première lecture, à aborder les textes du volume écrits par des auteurs appartenant à des disciplines très différentes, on réalise que c'est une richesse d'avoir sous la main des perspectives aussi variées qui nous font connaître des méthodes d'analyse et des angles de vue spécifiques. D'ailleurs, on peut tenter une comparaison de l'ensemble des points de vue du volume aux discussions des membres de comités d'éthique en provenance de divers horizons. Nous réalisons que tous les points de vue sont complémentaires et surtout éclairants.

Un des risques du consensus en éthique appliquée est de se limiter à suivre les règles et normes établies afin de prendre une décision et surtout croire que celle-ci est valable. Attention à la méprise. Le non-dit, le non-exprimé, favorise une apparence de consensus comme le suggère le dicton « qui ne dit rien consent ». Les textes rassemblés dans ce volume nous invitent vivement à ne pas le croire, à nous assurer que toutes les positions ont été exprimées dans la liberté pour que le consensus final soit valide.

Ce livre est destiné aux membres des comités d'éthique et aux personnes qui se préoccupent de leur fonctionnement.

Le 11 décembre 2007
Marcelle Monette